

Acquisition de compétences pour une économie fondée sur de faibles émissions de carbone

Introduction:

De nombreux Canadiens sont licenciés dans divers secteurs du pays. Pour surmonter cette crise, le budget fédéral de 2009 a prévu un prolongement de la durée des prestations d'assurance-emploi et des programmes de formation additionnels et a octroyé des sommes à l'infrastructure et à des projets communautaires pour créer des emplois. Les pertes d'emplois découlent principalement de la crise économique mondiale et ont lieu à l'échelle mondiale. Les collectivités, les pays et les dirigeants des états se sont réunis pour trouver une solution de relance rapide pour leurs économies. Or, la majorité des réunions, conférences et sommets ont abouti à des solutions financières dotées de stratégies axées sur une croissance fondée sur de faibles émissions de carbone et des emplois verts.

Plans provinciaux et fédéraux de création d'emplois:

Il suffit de regarder autour de soi pour constater les effets des pertes d'emplois dues à la récession. Les demandes de prestations d'assurance-emploi (AE) ont augmenté et certaines entreprises ont proposé de réduire les salaires pour permettre aux gens de surmonter cette période difficile sans perdre leur emploi. Dans le cadre du Plan d'action économique du Canada (budget de 2009), le gouvernement fédéral a adopté une loi qui prolonge le nombre de semaines durant lesquelles un demandeur peut recevoir des prestations d'AE. Ce changement a accordé à l'échelle nationale les prestations de l'actuel Projet pilote visant les prestations d'assurance-emploi prolongées (Projet pilote 10) qui, à ce jour, étaient réservées aux régions affichant les taux de chômage les plus élevés.

Les budgets fédéral, provinciaux et mondiaux prévoient des fonds pour des infrastructures et des projets communautaires dans de nombreux secteurs pour que les gens aient la possibilité de travailler lorsque les entreprises réduisent leurs effectifs et licencient des travailleurs. Les budgets comprennent également des incitatifs et des subventions pour les activités qui réduisent la consommation d'énergie et tous les gouvernements reconnaissent que la nouvelle économie est focalisée sur une croissance fondée sur de faibles émissions de carbone qui crée des emplois verts et des économies écologiquement viables.

Au sommet économique de 2009 tenu à Vancouver les 3 et 4 février, on a dit que la technologie propre éperonnerait l'économie pendant les 30 prochaines années. Les conférenciers de chaque secteur ont mentionné qu'il était inévitable que des engagements solides à l'égard de l'environnement sous-tendent le commerce, la société et l'économie future. Les budgets fédéral et provinciaux prévoient des fonds pour la mise au point de nouvelles technologies vertes, les initiatives de dépollution environnementale, l'élaboration de projets sur le captage du carbone et la création d'infrastructures vertes ainsi que des subventions et des incitatifs fiscaux à la construction. Aucun budget n'a mentionné de financement à l'appui des travailleurs qui mettront en œuvre cette nouvelle économie.

Plans mondiaux de création d'emplois

Dans le plan mondial de relance et de réforme du 2 avril 2009, les dirigeants du G20 demandent instamment à tous les pays d'unir leurs efforts pour résoudre les enjeux de l'économie mondiale. Certains points de leur plan mondial portent sur la création d'emplois et le maintien de politiques expansionnistes tant qu'il le faudra pour aider l'économie à se rétablir. Le Premier ministre britannique Gordon Brown a déclaré que, dans le cadre du plan de relance économique, les dirigeants du G20 s'étaient engagés à promouvoir la croissance fondée sur de faibles émissions de carbone et à créer des emplois verts.

Conclusion

Étant donné que nos dirigeants préconisent une économie éperonnée par une croissance fondée sur de faibles émissions de carbone et la création d'emplois verts, les nombreux plans budgétaires devraient s'engager à offrir aux Canadiens une formation, une assistance et un soutien pour leur permettre d'acquérir des compétences dans tous les aspects de la technologie verte. On pourrait également appuyer les industries, les développements et les projets d'infrastructure futurs pour qu'ils comprennent le plus grand nombre possible de plans et de technologies verts. Comme les Canadiens sont souvent appelés à acquérir une nouvelle formation pour rester au sein de la main-d'œuvre ou la réintégrer, le Canada doit saisir la chance de cerner et de planifier les futures pratiques industrielles qui seront axées sur de faibles émissions de carbone et les emplois verts requis pour soutenir la croissance de ces industries. Les programmes de formation devront peut-être évoluer rapidement pour rester à la hauteur de la nouvelle économie verte et en profitant de cette opportunité notre gouvernement fédéral pourrait ouvrir la voie à une relance économique rapide.

Recommandations

Que le gouvernement fédéral travaille de concert avec les instances provinciales et territoriales pour :

1. Constituer une base de données des nouvelles technologies vertes et des autres technologies pour lesquelles le Canada a un avantage concurrentiel et élaborer une stratégie claire pour assurer qu'il y a un nombre suffisant de travailleurs formés possédant les ensembles de compétences requis.
2. Voir à ce que les crédits affectés à la formation et les programmes d'éducation appuient une stratégie de formation destinée à pallier les pénuries cernées.